

Les crédits

Ce qui m'irrite, ce n'est pas seulement que les taxes aient tant augmenté, c'est que le gouvernement vienne chercher l'argent dans nos poches puis nous dise qu'il n'a plus d'argent, qu'il lui faut réduire les services, qu'il ne peut pas nous fournir les soins de santé, qu'il ne peut plus subventionner l'éducation, qu'il doit réduire ici, couper là, et le reste. C'est qu'il nous dise tenir à l'universalité des services, qu'il soutienne être pur, mais qu'il nous demande de ne pas exiger de preuves et de nous contenter d'attendre les résultats.

Nous voyons les hausses de taxes se multiplier, les services disparaître et le gouvernement se soustraire à toutes les responsabilités qui lui incombent.

Pour cette raison, je ne peux pas être d'accord avec le député qui parlait tout à l'heure de partenaires égaux dans le régime d'assurance-maladie. En principe, il a raison, mais dans la réalité, le gouvernement fédéral soutient qu'il est temps que les provinces fassent leur part. De leur côté, les gouvernements néo-démocrates provinciaux, surtout celui de l'Ontario, disent qu'ils sont désolés et qu'ils se lavent les mains de toute l'affaire. Ils n'acceptent pas d'être pointés du doigt par leurs frères d'Ottawa. Nous ne pouvons pas l'accepter.

• (1610)

Je propose donc un amendement à la motion. Mon amendement est appuyé par le député de Broadview—Greenwood et par M. Pagtakhon de Winnipeg—Nord qui n'était pas à son fauteuil. Ce dernier tient beaucoup à être associé à la proposition d'amendement.

Tous mes collègues présents sont venus à la Chambre comme la pluie de printemps qui tombe enfin aujourd'hui et qui insuffle une nouvelle vie au Parlement et à notre débat.

Je propose, appuyé par mon collègue de Winnipeg—Nord, M. Pagtakhon, et par mes autres collègues présents:

Qu'on modifie la motion en supprimant tous les mots qui suivent le mot Canada.

Le président suppléant (M. Paproski): Pourrait-on me passer un exemplaire de l'amendement? Le député peut poursuivre, s'il a des commentaires à faire ou des questions à poser, pendant que je jette un coup d'oeil à l'amendement?

M. Karpoff: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Avant de se prononcer sur la légitimité de l'amendement, la présidence, je présume va nous donner la chance de le lire et de faire valoir s'il s'agit, à notre avis, d'un projet d'amendement recevable, valable et conforme à la procédure.

Le président suppléant (M. Paproski): Je crois qu'une fois que la présidence l'aura déclaré recevable, cela devrait suffire. La motion est effectivement correcte.

[Français]

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le Président, je désire vous remercier pour votre grande sagesse; et pour vous prouver que les esprits se rencontrent sur cette importante question, immédiatement après que M. le Président, comme vous-même, conseillé par vous et tous les habiles officiers de cette Chambre, ait jugé irrecevable le premier amendement que nous avons soumis à la Chambre, je suis immédiatement allé voir ces mêmes conseillers au Bureau et je leur ai suggéré de mettre un point. Au moment où je discutais avec nos amis et nos conseillers, notre député responsable, le député de Winnipeg—Nord, de même que le député d'Eglinton—Lawrence, avaient déjà entre les mains cet amendement qui est tout à fait recevable. Donc, je vous remercie de l'avoir jugé immédiatement, à sa face même, comme étant recevable.

Maintenant, nous sommes en mesure de discuter «que la Chambre exprime son inquiétude face à la menace devant laquelle se trouve le système de santé du Canada.» Cela, c'est ce que le NPD aurait dû proposer plutôt que d'essayer d'embarrasser les députés qui ont beaucoup à dire sur notre système de santé. Il y a, dans la population, une grande inquiétude et les propos de mon estimé collègue de Toronto, et des autres, m'ont certainement influencé à faire quelques commentaires.

Dans une société, il faut exercer des choix. Lorsque l'on constate que les deniers publics se font rares, eh bien, il faut décider ce qu'il y a de plus important. Il est évident que la première chose à laquelle les gens de mon quartier pensent lorsque nous sommes de plus en plus âgés, ce sont les soins de santé. C'est vraiment la perle de nos programmes sociaux et c'est intouchable. Il faut aller, comme je le fais aussi régulièrement que possible. . . Je m'excuse auprès des gens qui m'écoutent qui voudraient nous voir plus souvent, mais à Ottawa, on siège cinq jours par semaine, huit, dix mois par année. C'est la même chose pour mes collègues vis-à-vis aussi. Lorsque nous visitons les résidences pour les personnes âgées, leur première préoccupation, ce n'est pas de savoir où ils iront en vacances, ils n'en ont pas les moyens très souvent, mais c'est d'avoir au moins cette assurance de bons soins médicaux.

[Traduction]

Je trouve déplorable que le NPD ait choisi une telle façon de procéder à l'égard d'un sujet aussi sérieux. En politisant cette importante question, on est forcé de faire preuve de sectarisme politique. Or, quant à moi, le gouvernement doit assumer la responsabilité qu'il s'approprie